

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-07-90

Date de la convocation : 4 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de procurations : 5
Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix novembre deux-mil-vingt-trois à vingt-heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

ROCHETTE Yvette procuration à ROCHETIN Pascale
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel
SANTIAGO François procuration à LESCANNE Etienne
ORJOL Jessica procuration à CROZET Hélène
RAYMOND Jonathan procuration à LARGERON Olivier

Absents excusés :

Secrétaire : LAROIX Laurence

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231110-2023-07-90-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

OBJET : INSTALLATION CLASSEE – AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire expose :

La société CIC-VNS, 3 rue de Dunkerque, 42 100 SAINT-ETIENNE a sollicité, à titre de régularisation administrative, l'autorisation d'exploiter un atelier de traitement de surfaces sur le territoire de Saint-Etienne.

Ce projet était soumis à une enquête publique du 9 octobre au 9 novembre 2023 par arrêté préfectoral n° 352-DDPP-23. La commune se trouvant dans le rayon d'affichage de trois kilomètres, prévu à l'article 5 de l'arrêté d'ouverture d'enquête, elle est appelée à donner son avis.

Vu le dossier d'enquête publique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DONNE un avis favorable à ce projet.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 10 novembre 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT GENEST MALIFAUX' around the perimeter and a central emblem featuring a bird and a figure. The signature is written in a cursive style.